

PV de réunion du Bureau Exécutif de la LNAVB

06 octobre 2025

en visio-conférence - Zoom

Membres du Bureau Exécutif

	Acronyme	Fonction	Présence
Jacques MOREAU	JMo	Président	X
Jean Baptiste Bouhelier	JbB	Secrétaire Général	X
Nathalie PEDRETTI	NPe	Trésorière	X

Les présentes décisions de ce procès-verbal sont susceptibles d'appel devant le Tribunal Judiciaire dans un délai d'un mois à compter de sa notification.

La recevabilité de ce recours est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans un délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R. 141.5 du Code du sport.

Acronymes et symboles utilisés décrits en annexe (dernière page)

1) Mot du président :

- Retour de la sportive qui indique que les directives sur les licences en cours n'ont pas été comprises (notamment le fait qu'il fallait un certificat médical de moins de 6 mois en cas de licence non présentée) => Redescende de la circulaire de la CFA et communication auprès des clubs par la CRA
- Beaucoup de remerciements et de messages de soutien à la suite du décès de Cécile J (y compris par le CROS lors de la réunion du 04/10/2025).
- Le CNL est encore revenu sur une diminution du nombre d'équipes sur les Volleyades (car trop cher et les ligues qui accueillent ces événements sont déficitaires). Un groupe de travail table sur le sujet car il y a des dissensions notamment avec les techniciens qui ne sont pas forcément favorable à cette proposition.

2) Validation PV du BE du 02/09/2025 :

Validation du PV à l'unanimité.

3) Bilan des affiliations et des licences :

- 10.327 licences validées à date du 03/10/2025.
- + 13,75% par rapport à l'année dernière.
- Nombre de licences événementielles quasi similaire par rapport à l'année dernière (1.149 cette année contre 1.123 l'année dernière).
- Point de sensibilisation : Le BE remarque que les demandes de clubs sont faites hors des horaires d'ouverture de la ligue et que Jonathan y répond parfois tard dans la nuit. C'est tout à son honneur car il souhaite apporter une réponse aux clubs, mais les salariés ont le droit à la déconnexion en dehors de leurs heures de travail. Le BE souhaite que ce droit soit appliqué à tous les salariés pour leur qualité de vie.
 - Le BE préconise de mettre un message d'absence avec une redirection vers les élus en cas d'urgence pour une éventuelle réponse. La DHO à 30 jours permet d'éviter ce type de problème.
 - Un message devra être aussi diffusé aux clubs afin de rappeler qu'il y a des horaires d'ouverture à la

ligue, et que les demandes sont traitées durant ces horaires d'ouverture.



4) Bilan SC 2025 :

Sur les 35 crédits que nous avons, 32 dossiers ont été saisis et 4 dossiers sont en cours de traitement.

La formation tuteur pour les services civiques a été annulé. En attente des directives pour savoir si elle sera repositionnée ou si la formation doit être dispensée différemment.

5) Point sur les relances à faire des différentes commissions concernant les demandes de budget :

- Pas de retour sur un budget pour la CRA (alors qu'il y a une réunion de celle-ci avec des frais qui ont été transmis). Il faudrait que la CRA donne plus de visibilité que se soit sur leurs dépenses à venir, mais aussi sur les actions prévues tout au long de l'année.
- Faire le point sur la facturation des clubs pour l'arbitrage avec la sportive (voir avec Michele car Alain sera absent).
- Manque les budgets des CRE (commission Technique), des Volleyades (commission Technique), les CRE Beach (commission Beach sous validation d'Olivier) et les Beach Volleyades (commission Beach sous validation d'Olivier).



6) Démarches Cécile + Geste LNAVB :

- Appel d'Hélène par Jacques pour récupérer les affaires de Cécile => Hélène va passer à ligue pour récupérer les affaires.
- En attente du nom du notaire pour transmettre le certificat de décès.
- Concernant un geste, Cécile a insisté pour qu'il n'y ait pas de geste effectué. La ligue a cependant demandé qu'une minute d'applaudissements soit faite sur chaque rencontre du week-end du 4/5 octobre.

7) Points RH :

- Demande d'augmentation de la part de Luca Nobilo pour alignement sur le salaire d'un adjoint de pôle :
 - o Vu sur les différentes fiches de paie, Luca est classifié en tant qu'agent polyvalent (groupe 2) et l'autre adjoint en tant que technicien de pôle (classe 3), expliquant ainsi l'écart de salaire.
 - o Du coup il faudrait faire un avenant pour le changement de classification de Luca pour l'aligner en tant

que technicien de pôle (groupe 3), et donc l'alignement du salaire avec Titouan.



8) Préparation CODIR du 13/10/2025 :

- Construction de l'ordre du jour :
 - o Mot du président (Jacques)
 - o Validation des précédents PV
 - o Compte rendu camp d'été 2025 (Jonathan)
 - o Point Licences (évolution par rapport à l'année précédente) (Jb)
 - o Point des différentes commissions
 - o Explications de la mise en place d'un synoptique pour essayer d'être plus efficace (demande auprès des différents représentants de commissions des dates et événements clés à planifier, et des actions à mener en fonction) (Jb)
 - o Questions diverses (voir si des questions récurrentes sont soulevées par les clubs peut être ?)

- Préparation mail convocation pour CODIR + Demande de confirmation de présence par retour de mail.



9) Points divers :

- Jonathan et Jacques sont allés signer la convention avec Intersport pour le partenariat (en insistant bien sur une visibilité réelle des délais).
- Le contrôle technique du véhicule du président a été validé.
- La MRS a fait une remontée concernant les véhicules stationnés sur le parking. Jacques doit faire le point avec eux.

Prochaine réunion : Lundi 10 novembre à 20h30 en VISIO

Le Secrétaire Général
de la Ligue Nouvelle Aquitaine
Jean Baptiste Bouhelier

Le Président
de la Ligue Nouvelle Aquitaine
Jacques Moreau

ANNEXE

Acronymes utilisés :

BE : Bureau Exécutif

Pr : Président

SG : Secrétariat Général

TrG : Trésorière Générale

Symboles utilisés :



Décision prise



Décision à prendre



Action à mener



En charge de l'action



Communication externe à faire